
JEAN-BAPTISTE CHARBONNEAU

Texte¹ de Louis-Arthur Prud'homme²

*«Hâtons-nous de raconter les histoires
du peuple avant qu'il ne les ait oubliées.»*

Celui qui fait l'objet de cette notice biographique est l'un des plus anciens pionniers du Nord-Ouest. Toute une génération a passé depuis qu'il arriva dans ce pays. Grâce à sa constitution robuste et à sa conduite régulière, il a pu survivre à ses compagnons et il a conservé dans sa vieillesse un souvenir fidèle des hommes qu'il a vus. Le Père Charbonneau, car c'est ainsi qu'il est connu dans le Manitoba, n'a été dans son temps ni un grand capitaine ni un illustre découvreur, et encore bien moins un homme de lettre distingué. Il passa une partie de sa vie au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson et a été témoin de bien des événements qui se sont déroulés dans le Nord-Ouest et dont quelques-uns sont inédits. La première étape de sa vie fut à la bataille de Châteauguay. Il fut ensuite trappeur, interprète et se trouve mêlé à plusieurs escarmouches entre la Compagnie du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson qui se disputaient à cette époque le commerce des fourrures de ces contrées. La dernière étape qui n'est pas la moins intéressante se termine avec le massacre des Sioux du Minnesota en 1862 et 1863.

Peu d'hommes ont mené une existence aussi accidentée que le Père Charbonneau. Avec un peu d'imagination, un écrivain y trouverait le thème de plusieurs romans.

Pour nous, les faits historiques ont plus de charmes et nous tâcherons de les raconter avec la même simplicité qu'ils nous ont été rapportés.

* * * * *

Jean-Baptiste Charbonneau naquit à Boucherville, P. Q., le 25 décembre 1795 (sic)³ de Joseph Charbonneau et Marguerite Lamoureux. Son père occupait une terre située en bas du village, près de l'endroit où furent élevées les croix du calvaire. Il eut onze enfants dont deux, Jean-Baptiste et Louis se rendirent plus tard au Nord-Ouest. Ils se rencontrèrent tous deux à l'Île-à-La-Crosse en 1821. Jean-Baptiste choisit le métier de maçon et dès l'âge de 12 ans il commença son apprentissage chez un nommé Larochelle qui résidait dans le faubourg St-Laurent à Montréal; ses premiers travaux furent à la construction d'une résidence près de la petite rivière qui a été remplacée depuis par la rue Craig. Il y avait à cette époque un pont vis-à-vis la rue St-Laurent, pour traverser cette petite rivière.

C'était plutôt un cours d'eau qui traversait la cité de Montréal, passait par l'ancien collège de Montréal, longeait la rue Craig et allait se déverser dans le St-Laurent au pied du courant.

En 1812, Jean-Baptiste, en loyal suit de Sa Majesté offrit ses services pour la défense du drapeau Britannique. Il s'enrôla dans la compagnie du Capitaine Wilbrenner de Boucherville. Il stationna pendant l'hiver à la Prairie de La Madeleine et dans le printemps sa compagnie fut envoyée à Chambly. On s'attendait à cette époque à une attaque de ce côté. Dans ce but cinq régiments furent concentrés à l'Île aux Noix.

Subséquentement, la compagnie du capitaine Wilbrenner reçut ordre de retourner à La Prairie de la Madeleine où une partie des miliciens fut licenciée.

Jean-Baptiste était de ce nombre. Il ne jouit

¹ Extrait du journal «Le Manitoba», vol. II no. 12, 29 décembre 1881; vol. II no. 13, 5 janvier 1882; vol. II no. 14, 12 janvier 1882; vol. II no. 15, 19 janvier 1882; vol. II no. 16, 26 janvier 1882; vol. II no. 17, 2 février 1882.

² Magistrat, historien et journaliste, né à Saint-Urbain (Québec) le 21 novembre 1853 et décédé à Saint-Boniface (Manitoba) le 1^{er} mars 1941. Après ses études classiques à Montréal, il fait carrière en droit et est admis au Barreau en 1880. Arrivé au Manitoba en 1880, il pratique le droit à Saint-Boniface où il est élu député en 1882. Nommé juge de comté en 1885, il devient juge de cour provinciale en 1908, poste qu'il occupe jusqu'en 1915. Membre de la Société royale du Canada en 1903, il est l'un des fondateurs de la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) et en est son président de 1916 à 1933.

³ Il est né le 15 décembre 1792 et baptisé le jour suivant à Boucherville (Québec). Décédé le 21 et inhumé le 23 mai 1882 à Saint-Boniface (Manitoba).

pas longtemps des douceurs paisibles du foyer domestique. La guerre se ralluma bientôt avec plus de fureur. Le tirage au sort fut ordonné de nouveau. Cette fois, il tira un bon numéro et fut exempté du service. Son frère Jean fut nommé Capitaine de la milice de la paroisse de Boucherville. Le sort ne favorisa pas autant les autres membres de sa famille. Son père et deux de ses frères furent obligés de prendre les armes. Jean-Baptiste partit avec son père et s'offrit de le remplacer au commandant. Le père ne voulut point d'abord se rendre aux instances de son fils et ne céda qu'aux larmes de son épouse et à la prière de ses enfants. «Mon père est trop âgé pour supporter les fatigues et les marches d'une campagne militaire, disait Jean-Baptiste. Sa vie est plus précieuse que la nôtre. Le poste du péril nous appartient».

Il serait difficile de dire lequel nous devons le plus admirer ou du dévouement filial de l'un ou de la noble fierté de l'autre.

Le père et la mère rentrèrent le soir, tristes et affligés à leur foyer désert et Jean-Baptiste partit pour Châteauguay.

Nous n'entreprendrons pas le récit de la bataille de Châteauguay. C'est une page glorieuse de notre histoire que nous apprenons dès notre enfance. Nous nous contenterons de mentionner quelques traits qui ont rapport à celui dont nous écrivons la vie.

Charbonneau faisait partie du premier détachement commandé par les Capitaines Levesque et Debartzch qui partit le premier pour rencontrer le Général Hampton.

Le lendemain ce détachement fut rejoint par le Lt-Colonel De Salaberry avec ses voltigeurs et une compagnie de milice canadiens.

De Salaberry partit avec les Voltigeurs pour se porter en avant laissant en arrière les miliciens qui agissaient comme réserves. Les Voltigeurs rencontrèrent bientôt une patrouille de l'armée Américaine. Aussitôt ils firent halte et se retranchèrent. Charbonneau faisait partie de la milice, qui retranchée près d'un gué, formait une bonne ligne de défense. On entendit bientôt la fusillade entre l'avant-garde de l'armée Américaine et le corps des Voltigeurs; voyant la supériorité numérique des Américains, De

Salaberry envoya un officier chercher une escouade de quelques miliciens pour grossir un peu leur nombre.

L'officier en arrivant, fit mettre en ligne les miliciens et demanda à ceux qui voulaient aller au feu de sortir des rangs. Trente-six se présentèrent. Jean-Baptiste Charbonneau était de ce nombre. Les Voltigeurs avaient pris leur position en arrière d'une tranchée construite à la hâte et qui se trouvait à fermer le chemin par lequel s'avancait l'armée du Général Hampton. Les trente-six miliciens furent placés à gauche du chemin et en avant de la tranchée, de manière à ce que les Américains, en approchant de la tranchée pussent être attaqués de flanc et de front en même temps. Le terrain était bien boisé à cet endroit et ils avaient ordre de se tenir cachés et d'attendre la deuxième décharge des troupes américaines avant d'ouvrir le feu, afin que la fumée ne permit pas de découvrir leur présence et surtout pour empêcher de reconnaître leur nombre.

Ces instructions furent suivies avec une discipline que l'on rencontre rarement parmi des miliciens.

Charbonneau était à peine à son poste lorsqu'un officier de l'armée américaine s'avança à cheval en avant des lignes jusqu'à la portée de la voix et cria en français : «Braves canadiens, rendez-vous; nous ne voulons pas vous faire de mal». Nous tenons à rapporter cet incident parce que certains écrivains se sont montrés incrédules à ce sujet et l'on reproduit à leur manière. Charbonneau dit l'avoir entendu bien distinctement et se trouvait l'un des plus près de cet officier lorsque celui-ci reçut une balle pour réponse.

On sait le reste. Cette poignée de braves [?] dérouta les 7,000 soldats de Hampton et conserva le Canada à la domination anglaise.

Quelques jours après cette bataille, Charbonneau se rendit à la rivière aux Raisins près du Lac Ontario. Il fut employé à la construction d'un fort destiné à défendre ce point contre l'invasion Américaine. Il retourna ensuite dans la Province de Québec et travailla à construire les casernes du Fort de Chambly pendant près d'un an.

Quelques jours après cette bataille, Charbonneau se rendit à la rivière aux Raisins

près du Lac Ontario. Il fut employé à la construction d'un fort destiné à défendre ce point contre l'invasion Américaine. Il retourna ensuite dans la Province de Québec et travailla à construire les casernes du Fort de Chambly pendant près d'un an.

De retour à Boucherville, il tourna ses regards vers le Nord-Ouest. Son père et son grand-père étaient déjà venus à la Rivière-Rouge et le récit qu'ils avaient fait de leur voyage avait plus d'une fois excité le goût des voyages et des aventures chez Jean-Baptiste. Il se décida à se mettre au service de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Il partit de Montréal le 5 mai 1816, en canot d'écorce qui était à cette époque le seul moyen de transport à cette contrée lointaine.

Après un voyage de 40 jours à travers les lacs et les rivières, des marches forcées et des portages longs et pénibles, il arriva au Fort Garry et débarqua à l'endroit où aboutit aujourd'hui la rue qui conduit au marché.

La Rivière Rouge n'était alors guère plus large que la petite rivière «La Seine». Les rivages étaient boisés de chaque côté de gros arbres qui projetaient leurs ombrages d'une rive à l'autre. La ville de Winnipeg ne se composait que du Fort et de quelques chétives cabanes.

Après quelques jours de repos il partit pour le Lac Winnipeg. Il avait pour compagnons de voyage un métis du nom de François Deschamps et deux canadiens Larocque et J. Baptiste Lagimodière⁴, père de MM. J. Baptiste Benjamin et Romain Lagimodière de Lorette. Ils s'arrêtèrent à La Pointe au Sable près du fort Alexandre et il passa huit jours complètement seul à cet endroit. Quelques bourgeois de la compagnie l'emmenèrent ensuite à la Rivière au Brochet. Il resta quelque temps à York Factory et fut envoyé à l'Île à La Crosse en compagnie de M. Logan, père d'Alexandre et de Thomas Logan de Winnipeg. Charbonneau demeura six ans au Fort de l'Île à La Crosse. Il eut pour bourgeois la première année M. Logan et la seconde un nommé McLeod.

⁴ Il semble peu probable que Jean-Baptiste Lagimodière ait fait partie de l'équipage car à cet époque il était dans la région de la Rivière-la-Pluie (Ontario) revenant du voyage qu'il avait entrepris à l'automne de 1815 pour avertir Selkirk des troubles à la Rivière-Rouge.

À cette époque la compagnie du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson étaient en guerre ouverte et se disputaient le commerce des fourrures. Elles avaient chacune un Fort à l'Île à La Crosse situé à environ deux arpents de distance. Avant de suivre Charbonneau dans ses courses au milieu des différents «Postes du Roi» comme les appelaient les voyageurs canadiens, nous nous permettons une digression qui ne sera pas ici hors de propos. Nous dirons quelques mots sur l'organisation de cette puissante Compagnie de la Baie d'Hudson qui a tenu si longtemps entre ses mains le monopole du commerce. Nous ne pouvons mieux faire que de citer les quelques lignes suivantes qui disent en peu de mots ce qu'était cette compagnie. Nous empruntons ces remarques à un ouvrage intitulé : «Des Provinces de l'Amérique du nord et d'une Union Fédérale» par J. C. Taché, député ministre d'Agriculture et frère de S. G. Mgr Taché, ouvrage écrit avec talent reconnu de son auteur, rempli de renseignements précieux et qui malheureusement n'est pas assez connu dans le pays.

La Compagnie se compose de 239 associés qui prennent dans les statuts de l'association le nom de *propriétaires*. Le capital nominal est de £4000,000 sterlings; mais la valeur réelle de chaque part est à peu près dix fois plus considérable que la valeur que semble indiquer ce chiffre. Les affaires générales sont administrées par un comité de sept membres et par un gouverneur et un député gouverneur, élus par les associés.

Ce bureau d'administration exerce, de fait, dans toute l'étendue de l'immense territoire, soit directement soit indirectement, par l'intermédiaire de ses officiers, nommés par le bureau ou par le gouverneur, et payés par la compagnie, tous les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires.

Les profits de la Compagnie dans l'exploitation de la pêche, de la chasse et du commerce des effets importés par la compagnie pour l'usage des (Amérindiens) et des populations blanches, dispersés par petits groupes dans le pays, sont partagés en 100 parts égales dont 60 sont distribuées en raison des actions possédées par les différents propriétaires; les 40 autres sont distribuées, suivant un mode régulier de partage, entre les principaux employés de la Compagnie, pour tenir lieu de salaires.

Les employés résidant dans le pays et que les voyageurs canadiens qualifient, tous indistinctement, *bourgeois des postes*, sont hiérarchiquement désignés par les noms de *chief factors*, *chief traders* et *chief clerks*, les *clerks*, ou commis, formant la dernière catégorie des officiers résidants.

Tous les produits de la Compagnie, consistant en pelleteries qui sont vendues à l'encan et adjudgées au plus haut enchérisseur dans les ventes publiques qui se font à Londres à différentes époques de l'année, sont entreposés dans les vastes hangars de la compagnie.

Il n'est permis à personne, pas plus qu'aux employés de la Compagnie de faire le commerce privé des pelleteries, pas même pour son propre usage; c'est ainsi qu'il n'est permis à personne dans l'étendue des domaines de la Compagnie, de porter des fourrures; et dans ces vastes régions où les trappeurs prennent par milliers des martes, des visons, des loutres, les habitants ne portent que des chapeaux, des gants et des pelisses en laine.

L'usage des fourrures constitue une espèce de délit de contrebande qui rend le délinquant sujet à la confiscation de ces articles en fourrures; cette loi, ou plutôt ce décret administratif, a pour but de rendre impossible à tout autre, le trafic des pelleteries dont la Compagnie a le monopole.

Le transport des effets importés et des fourrures obtenues en échange, se fait d'un *fort* (comptoir fortifié) à l'autre, au moyen de canots d'écorces sur les rivières et lacs : —sur beaucoup des grands lacs et rivières, depuis plusieurs années, on fait usage de grandes *berges* ou chaloupes légères en bois.

C'est dans les *forts* que se fait le commerce de la Compagnie, et l'importance de ces forts est déterminée par la position qu'ils occupent et indiquée de suite par le titre du titulaire qui y commande. Le territoire est partagé administrativement et commercialement en districts dont voici les noms ordinaires : au Nord les districts des Esquimaux, de Churchill, du Grand Lac L'esclave et du fleuve McKenzie; à l'Est le Labrador, les terres de Rupert, les districts des lacs Abittibi, de Moose, d'Albany, de la rivière Sévern et de York; au sud les districts du lac la Pluie, de la Rivière au Cygne et de la Saskatchewan; au centre les districts de Norway, de Cumberland, de

Nelson, de la Rivière des Anglais, du Petit Lac l'Esclave, d'Athabaska, et de la Rivière de la Paix; enfin de l'autre côté des Montagnes Rocheuses, les districts de New-Norfolk au Nord, de New-Cornwall au sud, et le territoire dit de Columbia dans l'intérieur. Toutes ces circonscriptions territoriales n'ont que l'importance relative qu'il est facile de leur supposer dans l'état de choses actuel de ces contrées. Les forts principaux sont *York Factory*, le plus important de tous situé au fond de la Baie d'Hudson, par le 58^e degré de latitude nord environ, près des embouchures des rivières Nelson et Hill; *Moose Factory*, situé dans la partie sud de la Baie d'Hudson, au fond d'une baie secondaire appelé Baie James à l'embouchure d'une rivière qui porte le même nom; *Norway House*, situé à l'extrémité nord du lac Ouinipeg.

Nous avons déjà dit que les plus grandes animosités régnaient entre cette compagnie et sa rivale la Cie du N. O.

Un jour, c'était pendant la deuxième année que Charbonneau était au fort de l'Île à La Crosse, que la plus grande partie de la garnison était à chasser et que le reste pour rompre la monotonie de ses occupations, était à fêter et à danser, les employés du fort de la Cie du N. O. prirent les armes et profitant d'une circonstance aussi favorable s'emparèrent du fort rival sans coup férir.

Le bourgeois put se sauver avec deux hommes et se rendre au Fort des Prairies.

Charbonneau se trouvait alors en voyage au Lac Vert. Il fut pris à son retour et emmené comme prisonnier.

Ils étaient en tout 15 hommes et une femme qui furent ainsi faits prisonniers. Ils furent transportés en canot au Fort Laronde qui se trouvait sur le Lac de ce nom qui déverse ses eaux dans la rivière aux Rapides et furent ensuite abandonnés sans provisions sur une île inhabitée. Ils demeurèrent ainsi deux mois, ne vivant que de pêche et des gibiers qu'ils pouvaient prendre au lacet.

Heureusement qu'une trêve eut lieu entre les deux compagnies qui échangèrent leurs prisonniers.

Charbonneau fut remis en liberté et envoyé au Fort Dauphin où commandait le bourgeois Holcrow. Ils n'étaient que cinq hommes dans le fort.

Quelques temps après son arrivée au Fort Dauphin, Holcrow envoya Charbonneau à la recherche de deux Sauteux à qui la compagnie avait fait des avances, afin d'obtenir des pelleteries en paiement. Il les trouva campés avec deux Petits Ours et occupés à jouer au plat.

Ce jeu consiste de diverses pièces en cuivre et en bois représentant des animaux sauvages grossièrement sculptés. Le joueur agite ces pièces dans un plat et le frappe sur le sol. Les pièces sautent naturellement en l'air et retombent par terre. Le gagnant est celui qui obtient le plus grand nombre de pièces qui tombent debout.

Comme on le voit c'est un jeu de pur hasard dans lequel le premier venu est aussi habile que le plus ancien joueur. En voyant arriver Charbonneau ils cessèrent de jouer et l'un des Sauteux dit à son compagnon : «C'est un Anglais, c'est un de ceux qui fournissent des munitions aux Sioux pour nous faire la guerre. Il faut le tuer».

Charbonneau ne put comprendre ce qu'ils disaient mais pendant la nuit l'un des Petits Ours l'appela à sa loge et lui expliqua qu'au lever du soleil les Sauteux devaient le massacrer dans sa tente; c'était en février. Déjà l'aurore commençait à paraître.

En passant près de la loge des Sauteux il les entendit parler bas et comprit qu'ils se préparaient à exécuter leur pernicieux dessin. Il ne prit que le temps d'atteler ses deux chiens à sa traîne sauvage et partit nu pied et nu tête. Il rencontra à mi-chemin Holcrow qui, averti du danger que courait Charbonneau, était venu à son secours. Dans le printemps suivant les (Indiens) firent beaucoup de sucre près du Fort Dauphin et la Cie acheta cette année-là d'un parti de (Indiens), quatre gros quarts de sucre d'érable. À chaque printemps les (Indiens) faisaient la traite au sucre.

On sera peut-être étonné de savoir qu'il y avait alors des érables mesurant jusqu'à deux brasses de circonférence. Le sucre de ce climat est en général plus mou que celui de la Province de Québec, plus noir et moins agréable au goût.

Dans le printemps, Charbonneau fut informé par d'autres (Indiens) que le Sauteux qui avait voulu le tuer l'hiver précédent se trouvait dans le

voisinage. Il partit avec un nommé Desnoyers venu depuis peu de Montréal pour faire la traite; arrivés au Lac La Loche, situé à trois milles du fort Dauphin, Desnoyers voulut pêcher afin d'avoir des provisions fraîches. Malheureusement, la glace qui était peu solide à cette époque de l'année, céda sous ses pas et il se noya. Comme bien d'autres Canadiens, Desnoyers n'était parti pour le Nord-Ouest qu'avec l'espoir de retourner à son pays de naissance après quelques années de voyage.

Ce n'est que plusieurs années après que sa famille qui l'attendait toujours fut informée de son décès.

Il arriva un soir près d'un camp de Sauteux. Les lois prohibant les liqueurs enivrantes, l'eau de feu comme l'appellent les (Indiens), étaient souvent violées à cette époque par les employés des deux compagnies. Aussi les désordres de tous genres étaient assez communs ce soir-là, les Sauteux faisaient de copieuses libations et quelques-uns se montraient déjà fort échauffés par la boisson. L'un d'eux se présenta avec un plat en bois rempli de rhum. C'était un singulier vase pour verser de la liqueur.

Il demanda à un Sauteux qui venait d'entrer dans la loge, de boire. Il accepta; mais au moment même où il portait le plat à sa bouche il lui enfonça sa dague dans la poitrine et le tua à l'instant. Charbonneau reconnut que celui qui venait d'être tué était le même Sauteux qui avait voulu l'assassiner le printemps précédent. Son meurtrier lui portait depuis longtemps rancune et excité par la boisson il venait d'assouvir sa vengeance. La dague dont nous venons de parler est une espèce de couteau poignard que tous les employés de la Cie et la plupart des (Indiens) portaient suspendu à leur ceinture. Ils s'en servaient pour dépecer et enlever la fourrure des animaux qu'ils tuaient. Ils avaient en général un pied de long et deux lames tranchantes.

La dague avec le *maskimont*, espèce de sac de voyage à tout mettre, étaient les deux compagnons indispensables de tout voyageur du Nord-Ouest.

Plus tard, Charbonneau fut chargé de transporter la malle dans divers postes de la Cie. C'était la quatrième année qu'il passait au service de la Cie de la Baie d'Hudson. Il partit avec Joseph

Adam de l'Île à La Crosse pour se rendre au Lac Athabasca. Cette année-là, la neige tomba en très grande abondance. M. Clark qui commandait au Fort de l'Île à La Crosse leur donna deux chiens pour traîner leurs provisions et la malle; à mi-chemin, Charbonneau et Adam abandonnèrent leurs chiens que la fatigue du voyage avait épuisés. Ils furent sans doute dévorés par les loups car à leur retour du lac Athabasca ils ne trouvèrent que leurs os.

Charbonneau et Adam continuèrent en raquette et s'attelèrent à la place de leurs chiens et après avoir couchés pendant trois semaines n'ayant d'autres toits que la voûte des cieus, ils arrivèrent au bout de leur voyage. Leur retour fut encore plus pénible. Ils eurent à essuyer une tempête continue qui leur faisait perdre la route et n'ayant souvent que quelques chétifs morceaux de pemmican à manger. Un soir, arrivés aux îles Aubray, comme il commençait à faire noir et qu'il se trouvait là du bois sec, ils résolurent de passer la nuit. Ils virent bientôt arriver à eux un Cri qui venait du Lac Claire. Il leur demanda de la poudre et des balles, ce qui lui fut accordé. Il sortit alors d'un sac des morceaux de chair humaine qu'il dévora avec un appétit de cannibale. Comme nos voyageurs l'apprirent plus tard, c'était les restes de sa femme et de son enfant qu'il avait tués quelques jours précédents et qu'il mangeait ainsi à belles dents. Le lendemain matin ce cannibale partit en avant. Ils le virent pendant trois jours se cachant près des endroits où ils devaient passer, les épiant pour les surprendre, les massacrer et se repaître ensuite de leur chair comme il avait fait de sa femme.

Quelques (Indiens) ayant appris que ce Cri féroce avait campé avec eux, avaient déjà annoncé à l'Île à La Crosse que nos deux voyageurs avaient dû être tués; grande fut la joie de Clark lorsqu'il vit arriver ses deux hommes. Charbonneau était beaucoup estimé des bourgeois de la Cie à cause de son courage, de son énergie infatigable, de sa robuste constitution qui lui permettait de supporter les plus grandes fatigues et du zèle avec lequel il s'acquittait de tous ses devoirs. Subséquemment, Charbonneau fut transféré au Fort Athabasca où il remplaça un nommé Gauthier, Keith était le bourgeois du Fort. Il rencontra plusieurs canadiens qui comme lui servaient la Cie. Il y avait entre autres Rondeau

Pépin, Dufort, Gervais, Julien, Sans Pitié, Gobin, Charretier, Beauparlant, Desloges, Bouvier et Bissonnette qui venaient tous du district de Montréal. Il passa trois ans à ce fort traitant avec les Montagnais et fit partie de plusieurs expéditions à la rivière MacKenzie.

Il retourna à l'Île à La Crosse et fut envoyé par Clarke au Lac du Boeuf pour faire la traite. La Cie du Nord-Ouest qui avait déjà établi un comptoir à cet endroit, souleva la haine des (Indiens) contre les employés de la Cie de la Baie d'Hudson qui ne purent échapper à leurs ennemis que grâce à l'influence dont jouissait Charbonneau parmi ces (Indiens). Après quelques coups échangés de part et d'autre, la bonne entente fut rétablie. Des scènes encore plus regrettables eurent lieu peu de temps après à l'Île à La Crosse. Nous avons déjà dit que les deux forts ne se trouvaient qu'à deux arpents de distance.

Les employés du fort du Nord-Ouest résolurent d'en venir aux mains et de détruire le fort ennemi. Un ancien sergent qui avait appartenu au régiment des Meurons faisait parader les hommes du fort à tous les jours et le soir ils venaient jusqu'aux portes du fort de la Cie de la Baie d'Hudson, drapeau en tête, précédés de quelques musiciens qui jouaient des airs de triomphe, insultaient la garnison de l'autre compagnie et les provoquaient au combat. Clarke qui n'était pas homme à se laisser ainsi défier impunément résolut de faire cesser ces démonstrations provocantes. Il fit avertir la garnison du fort rivale de ne point se présenter de nouveau près du bastion du fort. Un petit canon de campagne fut placé à l'entrée de la porte et les hommes furent placés à distance aux meurtrières. De leur côté, les employés de la Cie du Nord-Ouest se préparèrent à faire bonne contenance.

L'affaire eut sans doute des résultats sanglants, si pendant la journée un courrier ne fut venu annoncer aux deux compagnies, la suspension des hostilités. Peu de temps après les deux compagnies furent réunies et le fort de la Cie du Nord-Ouest abandonné.

Nous n'avons pas l'intention de raconter tous les voyages de Charbonneau pendant les 20 années qu'il passa au service de la compagnie. Nous tenons à dire cependant que pendant ses courses au milieu du Nord-Ouest, il rencontra

Franklin et son lieutenant Back, tous deux bien connus par leurs expéditions au pôle Arctique. Il s'était même engagé à Franklin pour le suivre dans son voyage mais la compagnie refusa de le laisser partir. Saint Onge le remplaça et se noya quelque temps après dans le rapide de La Loutre. Charbonneau accompagna Franklin pendant trois mois dans le Nord-Ouest.

Joseph Lespérance, Basile Lussier et Adam suivirent Franklin jusqu'à la rivière au cuivre. Un nommé Morin, frère de J. Baptiste Morin de la Pointe des Chênes mourut près de cette rivière ainsi qu'un autre canadien nommé «Crédit» parmi les voyageurs.

Fatigué de ces courses, Charbonneau revint au Fort Garry et se livra à l'agriculture.

Il occupait une terre dont une partie s'étendait à l'endroit occupé aujourd'hui par le collège de Saint-Boniface.

Après 7 à 8 ans de vie paisible pendant lesquelles il put se reposer de ses fatigues, Charbonneau prit le chemin des États-Unis.

On le retrouve successivement à la traverse des Sioux sur la Rivière St-Pierre dans l'état du Minnesota, comme cultivateur et au Bois Rouge comme pêcheur.

C'est à ce dernier endroit qu'il habitait lorsqu'éclatèrent les troubles avec les Sioux qui firent preuve d'une cruauté qui remplit d'horreur tout le Nord-Ouest.

Comme c'est une page d'histoire très importante et en général assez peu connue, nous nous permettons de raconter un peu longuement ce massacre, pendant lequel Charbonneau faillit plusieurs fois de perdre la vie.

Les tribus Sioues qui prirent part au massacre sont les Nidemakunton, Wahpekuta, Wahpeton et les Disseton ou nation des Dakotahs.

Elles habitaient autrefois la partie nord-est de l'Iowa, l'ouest du Wisconsin et le sud-ouest du Minnesota. Comme on le voit elles avaient choisi pour leur domaine la contrée la plus riche en productions de tout genre et dans laquelle erraient d'immenses troupeaux de buffalo. La chasse qui abondait était pour ces tribus comme d'ailleurs pour les autres Indiens, leur seule occupation à part toutefois les guerres de tribus qui se ralumaient de temps à autres.

Hennepin et Nicollet qui furent les premiers à parcourir ces régions, parlent de ces tribus dans les mémoires de leur voyage et Longfellow a chanté sur sa lyre leur valeur héroïque.

Les premiers colons qui tentèrent de s'établir parmi ces peuplades furent mal accueillis. Elles voyaient d'un oeil défiant et jaloux ces nouveaux venus s'emparer de ce qu'elles avaient été à considérer jusqu'alors comme leur propriété absolue.

Des traiteurs commencèrent à parcourir ces pays, trafiquant leurs effets pour des fourrures.

Les (Indiens) s'habituaient bientôt à se procurer ces marchandises qui leur avaient été inconnues jusqu'alors. La civilisation en pénétrant chez eux fit naître des besoins qu'ils n'avaient pas ressentis auparavant.

Ces traiteurs venaient de la Province de Québec. Un jour l'un d'eux fut tué par l'une de ces tribus. Les autres effrayés abandonnèrent le pays, Wabashaw leur chef, afin de décider d'autres traiteurs à revenir, se rendit à Québec et s'offrit lui-même comme prisonniers à la place du coupable qui n'avait pu être trouvé.

En 1812, lorsque la guerre éclata entre les États-Unis et l'Angleterre, les Sioux quoiqu'ils eussent fait un traité par lequel ils cédaient une partie de territoire à l'embouchure de la Rivière Minnesota épousèrent la cause des Anglais et aidèrent ces derniers à s'emparer du fort Mackinaw.

Plus tard plusieurs traités furent signés avec les Sioux qui reçurent des réserves sur la rivière de la Médecine jaune. Des bureaux des (Indiens) furent ouverts au «Bois Rouge» au Fort Ridgely ainsi qu'à la rivière de la Médecine jaune.

Les Sioux vivaient les uns à la manière des blancs, réunis dans des villages, s'habillaient comme eux, se coupaient les cheveux, élaient leurs chefs et enterraient leurs morts en terre. Les autres et c'était le plus grand nombre continuèrent comme leurs ancêtres à vivre sous la loge et à mener une vie errante.

Il serait difficile d'assigner la véritable cause des troubles de 1862.

Ce qu'il y a de certain c'est que depuis longtemps des mécontentements sérieux existaient parmi les Indiens.

C'était un feu à l'état latent qui n'attendait que le premier souffle du vent pour s'enflammer. Les Sioux se plaignaient des prix énormes chargés pour les provisions et les effets qu'on leur vendait.

Il n'y a pas de doute que bon nombre de trafiquants se montraient peu scrupuleux dans leurs marchés avec eux et ne se gênaient guère de prendre avantage de leur inexpérience dans le commerce et le prix des objets. La manière dont les traités avaient été observés par les agents des (Indiens) ne contribuèrent pas peu au massacre. Un auteur prétend qu'environ 400 000 \$ piastres qui devaient être payées aux Sioux en vertu des traités de 1851 et 1852, furent soldées à divers traités et marchands qui prétendaient avoir fait des avances aux (Indiens). Une autre somme de 55 000\$ qui devait être payée en vertu de ces traités fut retenue pour défrayer les dépenses encourues pour obtenir l'assentiment des chefs au traité.

La destitution du chef «Le fer Rouge » causa une dissatisfaction générale et acheva de soulever les esprits. On n'attendait plus qu'une occasion. Elle ne tarda pas à se présenter comme on le verra bientôt.

Le «Petit Corbeau» le chef le plus en renommée parmi les Sioux disait quelque temps avant les troubles à l'un des agents : «Lorsque je me lève le matin il me semble toujours entendre le bruit de la guerre et la fumée des armes à feu». Dans le mois de juillet et d'août ils s'étaient réunis plus de 5,000 pour forcer un agent de leur payer le traité.

Ils arrachèrent le drapeau américain qu'ils mirent en lambeaux et s'emparèrent de quelques magasins. Ils formèrent une organisation secrète sous le nom de la «Loge des soldats» qui devait aviser en cas d'éventualité aux moyens à prendre et à la conduite que devait tenir la tribu.

Un nommé Merrick se mit à faucher sur leur réserve et à prendre du bois malgré la défense du «Petit Corbeau». Les Sioux déclarèrent alors qu'ils allaient prendre les armes. Charbonneau connaissait bien Merrick et se rappelle de ces circonstances.

Le 17 août 1862, les Sioux tinrent un grand conseil à «Rice Creek» et il fut décidé de se rendre à l'agence et de là au Fort Ridgely pour obtenir le paiement du traité et que s'ils ne pouvaient réus-

sir ils tâcheraient de l'obtenir par la violence. C'est ainsi que plus de 1,300 guerriers préparés à tout, poussés par la faim et la misère, aigris contre le gouvernement américain ou plutôt ses employés, se trouvèrent le 18 août à un signal donné sous les armes, et se répandirent comme un torrent destructeur parmi les colons insouciants du danger qui les menaçait. Le premier coup de feu fut tiré près d'Acton. Quatre Sioux revenant de la chasse se trouvaient le 17 août (c'était un dimanche) près du Lac Picolo. Il n'y avait que huit familles allemandes à cet endroit. Les quatre Sioux après avoir pris leur repas sur le bord de la côte se mirent à parler de leur prouesse et du nombre d'ennemis qu'ils avaient scalpés ou fait prisonniers. L'un d'eux dit : «Puisque tu es si brave, tue donc ce boeuf que voilà». En effet, il y avait un boeuf à quelques pieds qui broutait l'herbe. Cet animal appartenait à l'un des colons Allemand qui se trouvait à peu de distance de l'animal. Le Sioux prit son arme et du coup éten-dit le boeuf par terre.

Alors un de ses compagnons se leva et dit : «Cela valait bien la peine. Tu es bien brave toi, qui t'amuses à tuer un animal qui ne t'appartient pas. Tu n'es qu'une femme. Moi je me suis battu contre les Chippeways, et j'ai enlevé des chevelures. Regarde comment l'on tue un blanc». À ce moment il ajusta un des Allemands, accourus pour voir le boeuf et lui traversa la poitrine d'une balle.

Ce fut le signal. Toutes les familles Allemandes au Picolo furent massacrées. On n'épargna ni femmes ni enfants.

Dans la nuit, ils se rendirent au Bois Rouge et racontèrent au «Petit Corbeau» ce qui s'était passé. «Puisque c'est commencé dit-il, nous allons continuer». Il réunit aussitôt tous ses guerriers et tint conseil. «On dit que les quatre Sioux craignant d'être punis de leur crime recrutèrent 150 de leurs amis et qu'ils se rendirent ensemble à la loge du «Petit Corbeau». Ce dernier hésita d'abord car il savait mieux que tout autre combien cette tentative était téméraire. Dans un voyage fait précédemment à Washington il avait pu apprécier les forces dont les américains pouvaient disposer au cas de guerre. Mais voyant qu'ils étaient résolus de prendre les armes et craignant d'un autre côté d'être accusé de lâcheté et de voir diminuer son prestige comme chef, il préféra se mettre à

leur tête. Le 18 août Charbonneau qui demeurait au «Bois Rouge» partit de bonne heure pour aller prendre des grenouilles pour empâter sa ligne car nous avons déjà dit que Charbonneau s'était fait pêcheur à cette époque. Sa fille mariée à Fortin demeurait avec lui. Charbonneau se trouvait à environ un demi-mille du village. La première nouvelle qu'il reçut de l'insurrection des (Indiens) fut de son gendre et de sa fille. Ils le rencontrèrent sur le bord de la rivière au moment où il se disposait à revenir à la maison. «Sauvons-nous dirent-ils car les Sioux ont commencé à tuer tous les blancs». Ils traversèrent ensemble la rivière et se rendirent chez un Canadien du nom de Lacroix qui demeurait à un mille de là. Lacroix avait entendu la fusillade et prit les devants. Ils résolurent de se rendre au fort Ridgely qui était à 12 milles du Bois Rouge. Ils arrêterent un instant chez un autre Canadien du nom de Faribault mais lui aussi avait déjà pris la fuite. Ils rencontrèrent un nommé Martin qui les suivit.

Le long de la route ils furent rejoints par un mulâtre qui était barbier au Bois Rouge. Les Sioux les aperçurent au moment où ils gravissaient une côte et se mirent à leur poursuite; comme ils étaient à cheval et que Charbonneau et sa famille n'avaient que leurs jambes pour se sauver, ils finirent bientôt par les atteindre.

Avant de quitter le Bois Rouge les (Indiens) avaient reçu instruction du «Petit Chien Noir» un de leurs chefs et ami personnel de Charbonneau, de le faire prisonnier lui et sa famille mais de ne point les molester. Ils étaient cinq (Indiens) et tous bien armés. Ils arrêterent Charbonneau et sa famille et lui dirent qu'il ne lui serait fait aucun mal vu qu'il s'était toujours montré l'ami des Sioux mais que lui et Martin seraient prisonniers au Bois Rouge. Quant au mulâtre ils le tuèrent sur le champ et laissèrent son corps sur la côte. En revenant au Bois Rouge ils trouvèrent sur leur chemin le cadavre d'un canadien du nom Mollet qui tenait la traverse en société avec Martel; Mollet se sauvait à cheval lorsqu'une balle l'atteignit au-dessous de l'épaule. Charbonneau arriva bientôt au Bois Rouge où avait eu lieu le carnage le plus hideux dont on puisse faire la description.

Ils furent immédiatement entourés par les Sioux qui avaient fait bon nombre de prisonniers. Ils les amenèrent dans une maison occupée par

Prescott, l'interprète du village. Prescott en présence de Charbonneau fut arraché de sa maison et couché à plat ventre dans le chemin. L'un des (Indiens) lui appuyant ses genoux sur le dos, lui leva la tête en l'air tandis qu'un autre d'un coup de hache lui sépara la tête du tronc. Voici ce qui s'était passé le 19 août au Bois Rouge pendant que Charbonneau essayait d'éviter de tomber entre leurs mains. Le matin les Sioux se divisèrent par bande. Un chef devait donner le signal du massacre en levant un pavillon à un endroit convenu. Aussitôt que le pavillon commença à flotter, les (Indiens) se portèrent d'abord au magasin de Merrick.

La première victime fut James Lynde qui se tenait à la porte du magasin. L'un d'eux lui cria en lui assénant un coup de hache : «Je vais tuer maintenant le chien qui a refusé de me donner à crédit».

Bourré et Guérin, deux de ses commis quoique blessés par des flèches purent se sauver dans les bois voisins, mais Merrick fut tué au moment où il allait atteindre le bois. Louis Robert faillit avoir le même sort.

Parmi ceux qui furent immolés, plusieurs de nos compatriotes entr'autres, Joseph Riel, Brisson, LaBatte, Boyrrat, Maulé, Antone Frenier, etc. Après avoir pillé et enlevé c'est ce qui tomba sous leurs mains, les Sioux se dirigèrent à la poursuite des fuyards au Fort Ridgely et New Ulm [?].

Les (Indiens) se répandirent dans la campagne exterminant et incendiant tout ce qui s'offrait sous leur passage. Des massacres eurent lieu sur une étendue de 20,000 milles, depuis le Fort Abercrombie sur la Rivière Rouge jusqu'à la frontière du territoire d'Iowa.

On estime à 500 le nombre de personnes qui furent assassinées, sans compter ceux qui moururent de misère.

Un canadien qui nous fit honneur dans cette circonstance est l'Honorable Juge Charles E. Flandreau qui fut nommé Colonel et commandant de la garnison de New Ulm. Grâce à sa bravoure et à son habileté, il repoussa les indiens et sauva la place.

Il y avait alors 2,000 personnes qui étaient venues s'y réfugier, et le Colonel Flandreau tint l'ennemi en échec jusqu'à l'arrivée du Général

Sibley et sauva ainsi la vie à toutes ces personnes.

Les atrocités commises par ces féroces sauvages altérés de sang dépassent toute imagination. Ici c'était un enfant que l'on faisait rôtir vivant dans un four, sous les yeux de sa mère affolée de douleur. Là, on clouait une jeune femme à une porte en présence de son mari et lui brisait ensuite le crâne sur le mur. Des familles complètes furent brûlées vives, heureuses encore lorsqu'on ne leur conservait pas la vie pour leur réserver des outrages plus cruels que la mort.

Les sauvages demeurèrent maîtres du pays pendant une semaine. Le Général Sibley arriva avec plusieurs régiments et se mit à leur poursuite.

Nous avons laissé Charbonneau avec les autres prisonniers de Bois Rouge. Il est temps que nous y revenions. Il resta 35 jours prisonniers. Il fut amené d'abord au Lac Qui Parle où se trouvaient 700 à 800 Sioux. Le «Chien Noir» se pavanait pendant le voyage dans une superbe voiture et les prisonniers suivaient à pied ou lui servaient de cocher. Charbonneau marchait nu pied et nu tête avec un bâton à la main pour fouetter les boeufs lorsqu'ils ralentissaient le pas.

Avant d'arriver au Lac Qui Parle, Montreuil qui était un métis de la Rivière Rouge, prisonnier comme Charbonneau, trouva un moyen bien ingénieux de retrouver sa liberté. Il offrit d'aller trouver les métis et de leur amener des hommes et des chevaux pour leur aider dans leur guerre. Ils le crurent. Bien entendu, Montreuil trop heureux d'en être quitte à si bon marché ne revint pas.

Le 22 septembre, les troupes américaines sous le commandement du Général Sibley campèrent près d'un lac qui se trouve à deux milles de la Médecine Jaune et à deux milles du Lac du Bois. Les Américains comptaient 2,400 hommes et avaient 6 canons. Les Sioux étaient à un demi-mille de distance dans un bas fonds bien boisé. Les Sioux décidèrent de se cacher dans le bois de chaque côté du chemin et d'attendre le Général Sibley qui était campé sur une colline. Voyant que les Américains ne se pressaient pas d'avancer, ils résolurent de commencer l'attaque. Charbonneau assista à cette escarmouche.

Les Sioux commencèrent le feu cachés derrière des buttes ou des arbres et criaient très fort

afin d'effrayer les américains. Un canadien, Gauthier, canonnier dans l'armée américaine, pointa un canon vers le bas fonds où se trouvait le plus grand nombre des sauvages. Il en tua 14 du premier coup. Cette rencontre dura environ une heure et demie. Les Sioux eurent 30 des leurs de tuer. Découragés par ces pertes ils demandèrent la paix.

Sibley entra en pourparlers avec le «Petit Corbeau» leur chef, mais sans en venir à aucune entente. Le «Petit Corbeau» voulait consulter les autres chefs avant de ne rien décider. Ils décidèrent de continuer la guerre.

Le soir les Sioux levèrent le camp et s'enfuirent abandonnant la plupart de leurs prisonniers. Charbonneau avec les autres se rendit au camp de Sibley où il reçut tous les soins voulus. Ils étaient environ 134 prisonniers dont 84 femmes et enfants et 50 hommes. Bon nombre de prisonniers étaient morts pendant leur captivité, entr'autres Labelle, un canadien et plusieurs femmes.

La plupart des prisonniers avaient été dépouillés de leurs habits et avaient reçu en échange des costumes de sauvages.

Le Général Sibley leur fit donner de nouveaux habits. Charbonneau revint ensuite au Bois Rouge, vendit tout ce qu'il possédait et retourna à Saint-Boniface où il demeure depuis. C'est une épave d'un autre siècle qui a survécu à toute une génération d'hommes. Nous disions en commençant ce petit travail, qu'il a conservé sur ses vieux jours une mémoire heureuse; mais en retour, il a perdu la vue depuis quelques années. Sentant ses pas s'appesantir, voyant que son existence usée achève de s'éteindre et comprenant que les carrières les mieux remplies doivent se terminer comme les autres, il s'est retiré à l'Archevêché de Saint-Boniface, où il se prépare par la prière et le recueillement à rendre compte à Dieu des actes de sa vie.

L. A. Prud'homme

Saint-Boniface le 28 décembre 1881

GÉNÉALOGIE DES FAMILLES CHARBONNEAU DE L'OUEST CANADIEN DES DÉBUTS JUSQU'À 1901

C'est dans le cadre du projet de la Société historique de Saint-Boniface que nous publions dans ce Bulletin la généalogie des familles Charbonneau venues s'établir dans l'ouest du continent nord-américain. Ce projet, qui a reçu un appui du Bureau du Canada pour le millénaire, se veut une compilation des familles francophones et métisses de l'Ouest canadien des débuts jusqu'à 1901. Au terme du projet au delà de 800 familles auront été recensées et les informations seront disponibles par le biais de l'Internet.

1. Olivier Charbonneau : m. Marguerite Garnier.

Enfant(s):

- + 2. i **Jean Charbonneau** .
- + 3. ii **Joseph Charbonneau** .
- + 4. iii **Michel Charbonneau** .

2^e GÉNÉRATION

2. Jean Charbonneau :

m. (1) 1686-07-15, à Boucherville (Québec), Marie-Jeanne Picard (fille de Pierre Picard et Jeanne Céderet)

m. (2) 1668-11-11, à Pointe-aux-Trembles (Montréal) QC, Françoise Beauchamp (fille de Jean Beauchamp et Jeanne Loïsel)

m. (3) 1700-09-19, à Pointe-aux-Trembles (Montréal) QC, Catherine Chaudillon (fille de Antoine Chaudillon et Marie Boucher).

Enfant(s) de Françoise Beauchamp:

- + 5. i **Jean Charbonneau** .

Enfant(s) de Catherine Chaudillon:

- + 6. ii **Jacques Charbonneau** .

3. Joseph Charbonneau : m. 1688-01-08, à Boucherville (Québec), Anne Picard.

Enfant(s):

- + 7. i **Pierre Charbonneau** .
- + 8. ii **François Charbonneau** .
- + 9. iii **Philippe Charbonneau** .

4. Michel Charbonneau : m. 1692-11-12, à Boucherville (Québec), Marguerite Denoyon, (fille de Jean-Baptiste Denoyon et Marie Chauvin).

Enfant(s):

- + 10. i **Michel Charbonneau** .
- + 11. ii **Jean-Baptiste Charbonneau** .

3^e GÉNÉRATION

5. Jean Charbonneau : m. 1717-11-28, à Varennes (Québec), Marie-Anne Hébert (fille de Ignace Hébert et Thérèse Choquet).

Enfant(s):

- + 12. i **Jean-Baptiste Charbonneau** .

6. Jacques Charbonneau : m. 1737-01-07, à Varennes (Québec), Marie Agathe Messier, aussi connu sous le nom de: Duchesne (fille de René Messier et Catherine Bissonnette).

Enfant(s):

- + 13. i **Basile Charbonneau** .

7. Pierre Charbonneau : m. 1715-11-11, à Saint-François de Sales (Québec), Marguerite Berloin, aussi connu sous le nom de: Nantel (fille de Jean Berloin et Marguerite Forget).

Enfant(s):

- + 14. i **Joseph Charbonneau** .

8. François Charbonneau : m. 1719-11-06, à Saint-François de Sales (Québec), Marie Suzanne Rochon (fille de Jean Rochon et Geneviève Garnier).

Enfant(s):

- + 15. i **Olivier Charbonneau** .

9. Philippe Charbonneau : m. 1732-07-14, à Lachenaie (Québec), Marie Charlotte Forget, aussi connu sous le nom de: Despatis (fille de Jean-Baptiste Forget et Jeanne Baudouin).

Enfant(s):

- + 16. i **Joseph Charbonneau** .

10. Michel Charbonneau : m. 1722-10-12, à

Boucherville (Québec), Geneviève Babin, aussi connu sous le nom de: Lacroix (fille de Pierre Babin et Madeleine Richaume).

Enfant(s):

+17. i **Jean-Baptiste Charbonneau** .

11. **Jean-Baptiste Charbonneau** : m. 1735-11-07, à Rivière-des-Prairies (Québec), Marie Joseph Benoît, (fille de Nicolas Benoît et Marie Catherine Thibault).

Enfant(s):

+18. i **Joseph Jean Charbonneau** .

4^e GÉNÉRATION

12. **Jean-Baptiste Charbonneau** : m. 1754-05-19, à Varennes (Québec), Elisabeth Bissonnette (fille de Paul Bissonnette et Marie-Anne LeBrodeur).

Enfant(s):

+19. i **Jean-Baptiste Charbonneau** .

13. **Basile Charbonneau** : m. 1773-02-08, à Varennes (Québec), Elisabeth Hébert, (fille de Jean-Baptiste Hébert et Josèphthe Banlier).

Enfant(s):

+20. i **Basile Charbonneau** .

14. **Joseph Charbonneau** : m. 1738-02-17, à Saint-François de Sales (Québec), Judith Thérèse Rhéaume, (fille de Pierre Rhéaume et Marie Lajeunesse).

Enfant(s):

+21. i **François Charbonneau** .

15. **Olivier Charbonneau** : m. 1757-11-14, à Saint-Vincent-de-Paul (Québec), Marie Josèphthe Bélanger, (fille de Basile Bélanger et Josette Lemay).

Enfant(s):

+22. i **Joseph Charbonneau** .

+23. ii **Olivier Charbonneau** .

16. **Joseph Charbonneau** : m. 1773-01-25, à Lachenaie (Québec), Marie Geneviève Rochon, (fille de Ambroise Rochon et Marie Vertefeuille).

Enfant(s):

+24. i **Augustin Charbonneau** .

17. **Jean-Baptiste Charbonneau** : m. 1756-03-01, à Boucherville (Québec), Marguerite Deniau, (fille de Pierre Deniau et Angélique Reguindeau).

Enfant(s):

25. i **Toussaint Charbonneau** n. 1767-03-20, bapt. 1767-03-21, Boucherville (Québec), m. 1805-02-03, à Bismark (North Dakota) USA, Sacajawea.

«Fameux guide et interprète de l'ouest, à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du suivant. En 1795, il était à la Rivière-Rouge au service de la Cie du N.-O. (Compagnie du Nord-Ouest). Trois ans plus tard, il passa à la vallée du Missouri et s'établit chez les Gros-Ventres. De là il accompagna plusieurs expéditions célèbres, entre autres celle du major Long aux Montagnes Rocheuses. De 1803 à 1804, nous le trouvons en charge du fort Pembina avec Alexandre Henry. Retournant au sud, il servit d'interprète aux capitaines Lewis et Clarke lors de leurs expédition au travers des montagnes Rocheuses (1804-1805). Les explorateurs le cédèrent alors, moyennant certaines conditions, à F.-X. Larocque. Avant de partir avec son nouveau maître, il dut aller avec le capitaine Clarke, accompagné de vingt-cinq hommes et un parti de Mandanes, essayer de punir les Sioux qui avaient tué un Mandane. Pendant qu'il servait sous Laroque, il s'unit, le 8 février 1805, à une femme de la tribu des Gens-du-Serpent qui avait été faite prisonnière par d'autres Indiens. Les deux explorateurs américains disent qu'il était bigame. Au mois d'avril 1826, il se trouvait établi chez les Gros-Ventres, lorsque, le 6, l'eau du Missouri s'éleva si rapidement et si haut qu'il fut obligé de se sauver avec quelques effets sur un hangar à maïs à deux milles du fleuve, où il resta trois jours sans feu et exposé aux intempéries d'une saison maussade. Il vivait encore au printemps de 1838, époque où Larpenteur fut heureux de le rencontrer, à quelques 70 milles du fort Clark, chez les Mandanes. Il avait alors passé quarante ans parmi les Indiens du Missouri, dit ce traiteur dans ses mémoires.» (Morice, A.-G. *Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest*. Deuxième édition, Winnipeg, 1912)

18. **Joseph Jean Charbonneau** : m. 1758-01-30, à Varennes (Québec), Marie Geneviève Petit, aussi connu sous le nom de: Lalumière, Lapré (fille de Michel Petit et Marie Renée Sénécal).

Enfant(s):

+26. i **Joseph Charbonneau** .

5^e GÉNÉRATION

19. **Jean-Baptiste Charbonneau** : m. 1770-06-25, à Varennes (Québec), Archange Brouillet, (fille de Louis Brouillet et Elisabeth Huet).
Enfant(s):
+27. i **Joseph Charbonneau** .
20. **Basile Charbonneau** : m. 1804-04-30, à Saint-Hyacinthe (Québec), Catherine Esther Pelletier, (fille de Toussaint Pelletier et Madeleine Labourier).
Enfant(s):
+28. i **Guillaume Charbonneau** .
21. **François Charbonneau** : m. 1773-07-22, à Saint-Vincent-de-Paul (Québec), Judith Quenneville, (fille de François Qunneville et Catherine Filiatrault).
Enfant(s):
+29. i **Vincent Charbonneau** .
22. **Joseph Charbonneau** : m. 1796-04-18, à Sainte-Rose (Québec), Marie Josèphite Derome, aussi connu sous le nom de: Descarreaux.
Enfant(s):
+30. i **Jean-Baptiste Charbonneau** .
23. **Olivier Charbonneau** : m. 1784-11-08, à Saint-Vincent-de-Paul (Québec), Charlotte Gravel, (fille de Joseph Gravel et Marguerite St-Georges).
Enfant(s):
+31. i **Alexis Charbonneau** .
24. **Augustin Charbonneau** : m. 1808-01-25, à Berthier-en-Haut (Québec), Marie Mathieu, (fille de Pierre Mathieu et Marie Julien).
Enfant(s):
+32. i **François-Xavier Lamoureux** .
26. **Joseph Charbonneau** : m. 1788-08-04, à Boucherville (Québec), Marguerite Lamoureux, (fille de Louis Lamoureux et Marie Geneviève Vincelet).
Enfant(s):
+33. i **Jean-Baptiste Charbonneau** , n. 1792-12-15.

6^e GÉNÉRATION

27. **Joseph Charbonneau** : m. 1806-11-13, à Varennes (Québec), Thérèse Dalpé, aussi connu sous le nom de: Parizeau (fille de Jean- Baptiste Dalpé et Archange Roger).
Enfant(s):
+34. i **Joseph Charbonneau** .
28. **Guillaume Charbonneau** : m. 1839-04-22, à Saint-Hyacinthe (Québec), Catherine Grignon, (fille de Joseph Grignon et Catherine Laplante).
Enfant(s):
+35. i **Joseph Charbonneau** .
29. **Vincent Charbonneau** : m. 1808-02-22, à Pointeaux-Trembles (Montréal) QC, Marie Appoline Chabot, (fille de Michel Chabot et Marguerite Achim).
Enfant(s):
+36. i **Vincent Charbonneau** .
30. **Jean-Baptiste Charbonneau** : m. 1824-10-05, à Sainte-Anne-des-Plaines (Québec), Angèlique Drouin, (fille de Joseph Drouin et Marie-Louise Valiquette).
Enfant(s):
+37. i **Damase Charbonneau** .
31. **Alexis Charbonneau** : m. 1819-02-02, à Longue-Pointe (Québec), Marie-Louise Larchevêque, (fille de Laurent Larchevêque et Marie Cantin).
Enfant(s):
+38. i **Olivier Charbonneau** .
32. **François-Xavier Lamoureux** : m. 1854-10-03, à Montréal (Notre-Dame) (Québec), Marie Emérise Landry, (fille de Pascal Landry et Marie Lafond).
Enfant(s):
+39. i **François-Xavier Charbonneau** .
33. **Jean-Baptiste Charbonneau** (*Voir à son sujet le texte de Louis-Arthur Prud'homme, pages 3 à 12.*): n. 1792-12-15, bapt. 1792-12-16, Boucherville (Québec), m. 1833-11-24, à Saint-Boniface (Manitoba), Louise Boucher, (fille de François Boucher et Josèphite (Maskégon)). Jean-Baptiste, décès : 1882-05-21, Saint-Boniface (Archevêché) (Manitoba), inhumation 1882-05-23, Saint-Boniface (Manitoba).

Enfant(s):

40. i **Betsie Charbonneau**, aussi connu sous le nom de: Elisabeth n. 1824 (?), bapt. 1834-01-26, Saint-Boniface (Manitoba),⁴¹ m. Jean-Baptiste Huppé, n. 1820, (fils de Joseph Huppé et Marguerite Marcellais) d. 1866-11-10, inhumation 1866-11-12, Saint-Boniface (Manitoba). Betsie décès : 1868-05-30, inhumation 1868-07-03, Saint-Boniface (Manitoba), par./mar. Appoline Lagimodière. Jean-Baptiste: 46 ans au décès/46 years old at death.

+41. ii **Jean-Baptiste Charbonneau**, n. 1831 (?).

42. iii **Thérèse Charbonneau**, m. 1861-07-02, à Saint-Boniface (Manitoba), Olivier Daunais, (fils de Jean-Baptiste Daunais et Archange Arsenault).

43. iv **Adélaïde Charbonneau**, n. 1834-09-26, bapt. 1834-09-26, Saint-Boniface (Manitoba), m. Joseph Vandal, n. 1797-07-09, bapt. 1797-07-09, Sorel (Québec), (fils de Augustin Vandal et Catherine Leclerc) d. 1877-11-20, inhumation 1877-11-21, Saint-Boniface (Manitoba). Adélaïde décès : 1890-02-19, inhumation 1890-02-22, Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), par./mar. Amable Nault/Marie (Inconnue). Joseph: «Il partit de Sorel (Québec) le 6 mai 1814, engagé pour la Compagnie du Nord-Ouest. Neuf ans après son arrivée à la Rivière Rouge, il épousa Marie Lachevrotière, métis(se) canadienne...»(*Le Nouveau Monde, 1869-02-10*). «...on the other hand, Joseph Vandal (...) state(d) the refusal or evasion by the Earl of Selkirk of paying (...) for the time (he) had been in his lordship's service, in consequence of (his) return to that of the North-West company, under (his previous engagement.» (*Coltman's Report 1818*).

44. v **Marie Charbonneau**, n. 1837-02-00, m. (1) Joseph Martin, m. (2) 1873-09-16, à Saint-Boniface (Manitoba), Cyprien Fortin, aussi connu sous le nom de: Légaré (fils de Michel Fortin et Madeleine Leblanc).

+45. vi **Pierre Charbonneau**, n. 1844.

+46. vii **Lucien Charbonneau**, n. 1848-07-28.

7^e GÉNÉRATION

34. **Joseph Charbonneau** : m. 1829-03-02, à Beloeil (Québec),⁵⁸ Adélaïde Foisy, (fille de Michel Foisy et Marguerite Meunier).

Enfant(s):

+47. i **Bruno Charbonneau**.

+48. ii **Adélard Charbonneau**.

49. iii **Céline Charbonneau**, m. 1862-07-28, à Saint-Ours (Québec), Edmond Lamoureux, (fils de Maxime Lamoureux et Eléonore Mathieu).

35. **Joseph Charbonneau** : m. 1872-10-28, à Lawrence (Massachusetts) USA, Henriette Côté.

Enfant(s):

50. i **Arthur Charbonneau**, n. 1876 (?), d. 1877-05-05, inhumation 1877-05-07, Saint-Boniface (Manitoba).

51. ii **Joseph Léon Olivier Charbonneau**, n. 1877-11-28, bapt. 1877-08-25, Township4, rang 9 MB, m. 1901-05-21, à Maryville (North Dakota) USA, Anna Lemieux. Joseph par./mar. Olivier Lafrenière/Olive Maurice.

52. iii **Marie Emma Charbonneau**, n. 1879-02-25, bapt. 1879-07-25, Saint-Léon (Manitoba).

53. iv **Rose Anna Charbonneau**, n. 1880-08-08, bapt. 1880-08-08, Saint-Léon (Manitoba), par./mar. François Langlois/Aurélien Sanderson.

54. v **Thomas Arthur Charbonneau**, n. 1882-02-03, bapt. 1882-02-03, Saint-Léon (Manitoba), par./mar. Thomas Tessier/Marie-Louise Lépine.

55. vi **Joseph Jean Félix Charbonneau**, n. 1883-02-18, bapt. 1883-02-18, Saint-Léon (Manitoba), d. 1885-04-16, inhumation 1885-04-17, Saint-Léon (Manitoba), par./mar. Félix Landry/Léa Labossière.

56. vii **Marie Victoire Charbonneau**, n. 1884-08-18, bapt. 1884-08-27, Saint-Léon (Manitoba), par./mar. Onésime Majoux/Victoire Moreau.

57. viii **Joseph Hormisdas Charbonneau**, n. 1885-12-10, bapt. 1885-12-11, Saint-Léon (Manitoba), d. 1886-04-30, inhumation 1886-05-01, Saint-Léon (Manitoba), par./mar. Jos. Hormisdas Dumas/Perpétue Beauchamp.

36. **Vincent Charbonneau** : m. 1835-11-24, à Saint-Martin de Laval (Québec), Sophie Miller, aussi connu sous le nom de: Milaire (fille de Jean Miller et Louise Cyr).

Enfant(s):

58. i **Félix Charbonneau**, m. 1880-11-18, à Winnipeg (St. Mary's) (Manitoba), Hélène Collin, (fille de Peter Collin et Margaret Peep).

37. **Damase Charbonneau** : m. 1858-02-12, à Saint-Jérôme (Québec), Hélène Deschâtelets, aussi

connu sous le nom de: Pineau (fille de Jacques Deschâtelets et Angèle Huot).

Enfant(s):

- +59. i **Frédéric Charbonneau** , n. 1862.
- 60. ii **Wilfrid Charbonneau** , n. 1864 (?), d. 1882-08-02, inhumation 1882-08-04, Olga (North Dakota) USA.
- 61. iii **Elzire Charbonneau** , n. 1867, m. 1888-01-09, à Olga (North Dakota) USA, Joseph Brousseau, (fils de Olivier Brousseau et Caroline Laporte).
- +62. iv **David Charbonneau** , n. 1869 (?).
- +63. v **Ferdinand Charbonneau** , n. 1872 (?).
- 64. vi **Anna Charbonneau Charbonneau**, Anna n. 1874 (?), m. 1893-01-10, à Olga (North Dakota) USA, Adélarde Brousseau.
- 65. vii **Louise Charbonneau** , n. 1877 (?).
- 66. viii **Hélène Charbonneau** , n. 1879 (?), m. 1896-06-08, à Olga (North Dakota) USA, Joseph Trépanier.
- 67. ix **Pierre Charbonneau** , n. 1881 (?), m. 1901-11-12, à Olga (North Dakota) USA, Marie-Anne Trépanier.
- 68. x **Julie Charbonneau** , n. 1883-08-15, bapt. 1883-09-15, Olga (North Dakota) USA, par./mar. Treflé Bonin/Elisabeth Gervais.

38. **Olivier Charbonneau** : m. 1849-02-05, à Terrebonne (Québec), Marguerite Therrien, (fille de Charles Therrien et Adélaïde Charbonneau).

Enfant(s):

- 69. i **Méline-Pierre Charbonneau** , m. 1888-10-01, à St. John (North Dakota) USA, Graziella Lemieux, (fille de Joseph Lemieux et Poméla Dégnard).
- 70. ii **Omer Charbonneau** , m. 1887-07-19, à St. John (North Dakota) USA, Lumina Bourassa, (fille de François- Xavier Alfred Bourassa et Marie Vallée).

39. **François-Xavier Charbonneau** : m. 1881-06-20, à Sorel (Québec), Marie Emma Cordélia Péloquin, (fille de Olivier Péloquin et Sophie Latraverse).

Enfant(s):

- 71. i **Marie Bernadette Charbonneau** , n. 1882-05-26, bapt. 1882-05-28, Letellier (Manitoba), par./mar. Olivier Péloquin/Sophie Latraverse.
- 72. ii **Marie Amanda Emérice Rébecca Charbonneau** , n. 1884-01-05, Saint-Joseph (Manitoba), bapt. 1884-01-07, Saint-Jean-Baptiste

(Manitoba), par./mar. Narcisse St-Godard/Adèle Péloquin.

41. **Jean-Baptiste Charbonneau** : n. 1831 (?), m. Victoire Vandal. Jean-Baptiste décès : 1869-05-07, Fort Totten (North Dakota) USA, inhumation 1871-05-05, St. Joseph (North Dakota) USA. 38 ans au décès/38 years old at death.

Enfant(s):

- +73. i **Antoine Charbonneau** , n. 1852 (?).
- 74. ii **Marie Charbonneau** , n. 1862-05-05, bapt. 1862-05-09, Pembina (North Dakota) USA, m. à Fort Totten (North Dakota) USA, Bourre Helstrom. Marie par./mar. Pierre Lasarde/Catherine Lasarde.
- 75. iii **Pierre Robert Charbonneau** , n. 1862-05-05, bapt. 1862-05-09, Pembina (North Dakota) USA, m. 1882-12-24, à Fort Totten (North Dakota) USA, Amelia Pipe. Pierre par./mar. Pierre Lasarde/Catherine Lasarde.
- 76. iv **Adélaïde Charbonneau** , m. 1893, à Fort Totten (North Dakota) USA, Belanc Reese.
- 77. v **Louise Charbonneau** , m. à Fort Totten (North Dakota) USA, Belanc Leblanc.

45. **Pierre Charbonneau** : n. 1844, m. Rose Azure.

Enfant(s):

- 78. i **Pierre Charbonneau** , n. 1872-12-12, bapt. 1873-02-14, Montagne-de-Bois (Saskatchewan), par./mar. Marie- Rose Azure.
- 79. ii **Marie Mathilde Charbonneau** , n. 1874-03-31, bapt. 1874-04-07, Dans la prairie/in the prairie, par./mar. Clément Azure/Angélique Martel.

46. **Lucien Charbonneau** : n. 1848-07-28, m. (1) 1871-07-24, à Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), Eulalie Nolin, (fille de Norbert Nolin et Marie-Anne Ducharme) m. (2) 1891-07-28, à Saint-Boniface (Manitoba),¹²⁶ Marie Adèle White, (fille de James White et Julie Frédéric). Lucien décès : 1895-09-11, Saint-Boniface (Hôpital) MB, inhumation 1895-09-13, Saint-Boniface (Manitoba).

Enfant(s) de Eulalie Nolin:

- +80. i **Charles Charbonneau** , n. 1872-11-29.
- 81. ii **Marie Fébronie Charbonneau** , n. 1874-10-26, bapt. 1874-10-27, Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), m. 1898-04-18, à Saint-Boniface (Manitoba), François Leclercs, (fils de François-Xavier Leclerc et Marguerite Mercredi). Marie décès : 1900-04-22, inhumation 1900-04-24,

Saint-Boniface (Manitoba), par./mar. Francis Nolin/Marguerite Nolin.

82. iii **Marie Héloïse Charbonneau**, n. 1878-05-10, bapt. 1878-05-10, Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), par./mar. Norbert Nolin/Sophie Hénault.

83. iv **Joseph Alphonse Dominique Charbonneau**, n. 1879-09-16, bapt. 1879-09-17, Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), d. 1881-07-27, inhumation 1881-07-29, Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), par./mar. Norbert Nolin/Marie Ducharme.

84. v **Marie Rosana Charbonneau**, n. 1881-12-09, bapt. 1881-12-18, Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), d. 1893-03-28, Saint-Boniface (Orphelinat) (Manitoba), inhumation 1893-03-29, Saint-Boniface (Manitoba), par./mar. Augustin Nolin/Alphonsine Nolin.

85. vi **Joseph Dominique Charbonneau**, n. 1883-10-06, bapt. 1883-10-07, Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), par./mar. François Hardy/Marguerite Nolin.

86. vii **Marie Anne Charbonneau**, n. 1886-02-10, bapt. 1886-02-14, Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), d. 1891-03-15, Saint-Boniface (Orphelinat) (Manitoba), inhumation 1891-03-16, Saint-Boniface (Manitoba), par./mar. Théophile Grouette/M. St-Luc Repentigny.

Enfant(s) de Marie Adèle White:

87. viii **Marie Joséphine Charbonneau**, n. 1892-06-17, bapt. 1892-06-19, Saint-Boniface (Manitoba), d. 1892-08-00, inhumation 1892-08-24, Sainte-Agathe (Manitoba), par./mar. Pierre Comtois/Elise White.

8^e GÉNÉRATION

47. **Bruno Charbonneau** : m. (1) 1856-08-04, à Saint-Ours (Québec), Marie Hébert, (fille de Louis Hébert et Amable Lachambre) m. (2) 1887-04-10, à Saint-Léon (Manitoba), Marie-Louise Bernardin.

Enfant(s) de Marie Hébert:

88. i **Hermine Anna Charbonneau**, m. 1885-11-23, à Saint-Léon (Manitoba), John Gray, (fils de Thomas Gray et Sarah Smith).

48. **Adélard Charbonneau** : m. 1875-08-17, à Saint-Ours (Québec), Victorine Labossière, (fille de Gédéon Labossière et Adéline Potvin).

Enfant(s):

89. i **Marie Charbonneau**, n. 1876-06-24,

Webster (Massachusetts) USA, m. 1898-02-21, à Saint-Léon (Manitoba), Romuald Tremblay, (fils de Lucien Tremblay et Odile Mitchell).

90. ii **Emma Charbonneau**, n. 1878-06-04, Webster (Massachusetts) USA, m. 1899-11-04, à Saint-Joseph (Manitoba), Herménégilde Rémillard, (fils de Herménégilde Rémillard et Césarie Bouchard).

91. iii **Joséphine Clémentine Charbonneau**, n. 1881-07-02, bapt. 1881-07-03, Saint-Léon (Manitoba), m. 1899-06-28, à Saint-Léon (Manitoba), Arthur Labossière, (fils de Alexis Labossière et Exilda Poulin). Joséphine par./mar. Clément Labossière/Léa Labossière.

92. iv **Marie Alphonsine Charbonneau**, n. 1883-11-15, bapt. 1883-11-16, Saint-Léon (Manitoba), par./mar. Amédée Labossière/Marie Chrétien.

93. v **Léontine Marie Sophie Charbonneau**, n. 1885-10-31, bapt. 1885-11-05, Saint-Léon (Manitoba), par./mar. Pierre Labossière/Sophie Labossière.

94. vi **Clara Apolline Charbonneau**, n. 1887-11-15, bapt. 1887-11-20, Saint-Léon (Manitoba), d. 1893-08-30, inhumation 1893-08-31, Saint-Léon (Manitoba), par./mar. Edmond Lamoureux/Apolline Lamoureux.

95. vii **Joseph Adolphe Adelhard Charbonneau**, n. 1890-12-23, bapt. 1890-12-23, Saint-Léon (Manitoba), par./mar. Adolphe Labossière/Victorine Labossière.

59. **Frédéric Charbonneau** : n. 1862, m. 1888-06-19, à Olga (North Dakota) USA, Azélie Plante, aussi connu sous le nom de: Alzire, Arzélie.

Enfant(s):

96. i **Joseph Emilien Charbonneau**, n. 1889-08-00, bapt. 1889-08-02, Olga (North Dakota) USA, par./mar. Olivier Plante/Hélène Deschâtelets.

97. ii **Joseph Wilfrid Charbonneau**, n. 1891-01-24, bapt. 1891-01-25, Olga (North Dakota) USA, par./mar. Damase Charbonneau/Marie St-Louis.

98. iii **Léa Marie Charbonneau**, n. 1892-10-03, bapt. 1892-10-11, Olga (North Dakota) USA, par./mar. Charles Larocque/Anna Plante.

99. iv **Joseph Charbonneau**, n. 1894-07-26, bapt. 1894-07-29, Olga (North Dakota) USA, par./mar. David Charbonneau/Malvina Trépanier.

100. v **Georges Henri Charbonneau**, n.

- 1896-06-25, bapt. 1896-06-28, Olga (North Dakota) USA, par./mar. Georges Plante/Délia Soucy.
101. vi **A. Edward Charbonneau**, n. 1898-05-00, bapt. 1898-05-15, Olga (North Dakota) USA, par./mar. Joseph Brousseau/Mme Joseph Brousseau.
102. vii **Anthime Wilbrod Joseph Ovila Charbonneau**, n. 1900-08-12, bapt. 1900-08-12, Olga (North Dakota) USA, par./mar. Adélard Plante/Mathilda Lalonde.
62. **David Charbonneau**, n. 1869 (?), m. 1893-01-10, à Olga (North Dakota) USA, Malvina Trépanier.
- Enfant(s):*
103. i **Joseph David Elzéar Charbonneau**, n. 1893-09-27, bapt. 1893-09-29, Olga (North Dakota) USA, par./mar. François Trépanier/Marie Trépanier.
104. ii **Marie Aurore Charbonneau**, n. 1894-09-15, bapt. 1894-09-17, Olga (North Dakota) USA, par./mar. Damase Charbonneau/Hélène Deschâtelets.
105. iii **Joseph Hecule Ernest Charbonneau**, n. 1896-07-00, bapt. 1896-07-09, Olga (North Dakota) USA, par./mar. Joseph Trépanier/Hélène Charbonneau.
106. iv **Marie Louise Clara Charbonneau**, n. 1898-05-26, bapt. 1898-06-26, Olga (North Dakota) USA, par./mar. Frédéric Charbonneau/Azélie Plante.
107. v **Joseph Hector Flavien Charbonneau**, n. 1899-01-06, bapt. 1899-06-06, Olga (North Dakota) USA, par./mar. Pierre Charbonneau/Marie-Anne Trépanier.
108. vi **Marie Ernestine Dora Charbonneau**, n. 1901-11-00, bapt. 1901-11-00, Olga (North Dakota) USA, par./mar. Auguste Bonin/Julienne Watier.
63. **Ferdinand Charbonneau** : n. 1872 (?), m. 1898-11-22, à Olga (North Dakota) USA, Amabilis Marcotte.
- Enfant(s):*
109. i **Philius Armand Charbonneau**, n. 1900-06-09, bapt. 1900-06-09, Olga (North Dakota) USA, par./mar. Aimé Marcotte/(Inconnue) Lepire.
110. ii **Georges Raoul Charbonneau**, n. 1901-12-05, bapt. 1901-12-07, Olga (North Dakota) USA, par./mar. Damase Charbonneau/Hélène Châtelain.
73. **Antoine Charbonneau** : n. 1852 (?), m. (1) 1878-01-06, à Belcourt (North Dakota) USA, Françoise Jérôme, (fille de Jérôme Jérôme et Marie Larocque) m. (2) 1901-09-10, à St. John (North Dakota) USA, Marie Bonneau.
- Enfant(s) de Françoise Jérôme:*
111. i **Marie Rose Charbonneau**, d. 1886-04-02, inhumation 1887-01-10, Willow Bunch (Saskatchewan).
112. ii **Victoire Charbonneau**, m. 1900, à Fort Totten (North Dakota) USA, John B. Pagé.
80. **Charles Charbonneau** : n. 1872-11-29, bapt. 1872-11-29, Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), m. 1894-04-03, à Saint-Boniface (Manitoba), Marie Rose Flamand, n. 1874-08-09, bapt. 1874-08-09, Lebret (Saskatchewan), (fille de Alexis Flamand et Marguerite Gonville) par./mar. Maxime Poitras/Cécile Laframboise. Charles par./mar. Charles Nolin/Marie-Anne Ducharme.
- Enfant(s):*
113. i **Marie Rose Eulalie Charbonneau**, n. 1895-08-15, bapt. 1895-08-17, Saint-Boniface (Manitoba), par./mar. Norbert Nolin/Marie-Anne Ducharme.
114. ii **Joseph Eugène Charbonneau**, n. 1897-08-19, bapt. 1897-08-19, Saint-Boniface (Manitoba), d. 1898-02-24, inhumation 1898-02-25, Saint-Boniface (Manitoba), par./mar. Ludger Roux/Marie Charbonneau.
115. iii **Charles Edouard Charbonneau**, n. 1899-01-23, Saint-Norbert (Manitoba), bapt. 1899-01-23, Saint-Boniface (Manitoba), d. 1900-04-25, inhumation 1900-04-27, Saint-Boniface (Manitoba), par./mar. Edouard Payne/Marguerite Roussin.
116. iv **Marie Marguerite Charbonneau**, n. 1901-06-11, bapt. 1901-06-11, Saint-Boniface (Manitoba), par./mar. David Houle/Caroline Turcotte.

Sources:

Dictionnaire des mariages des Charbonneau
Liber Animarum, paroisse de Saint-Léon (Manitoba)
Morice, A.-G. Dictionnaire historique des Canadiens
et des Métis français de l'Ouest. Deuxième édition,
Winnipeg, 1912.
Olga North Dakota Centennial
PRDH (RAB du)
SHSB-Banque de données-1900